

Renouvellement du plan de développement

Le temps est venu d'actualiser le plan de développement municipal 2016-2021. La presque totalité des actions (97 %) de ce plan ont été réalisées. **Le conseil municipal vous invite à compléter un court questionnaire visant à mieux connaître vos besoins et vos suggestions.** Les réponses serviront à guider le conseil municipal sur le choix des orientations et des actions du plan de développement 2022-2027.

Pour compléter le questionnaire en ligne, rendez-vous au www.ste-anne-de-la-pocatiere.com/

Des copies papier du questionnaire sont disponibles au bureau municipal sur les heures d'ouverture (du lundi au jeudi de 8 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 00 à 12 h).

Collecte municipale des gros rebuts (encombrants)

La Municipalité offrira un service de collecte des encombrants **le jeudi 12 mai 2022. Ce service est offert au secteur résidentiel seulement.** Puisque la collecte commencera dès 5 h le matin, il est recommandé de placer les encombrants sur le bord du chemin la veille. De plus, les employés poursuivront leur travail de ramassage le lendemain s'ils n'ont pas pu tout ramasser le jeudi. Sont acceptés les gros rebuts qui ne peuvent être déposés dans les écocentres.

Voici la liste des gros rebuts acceptés :

Matelas, futon, mobilier inutilisable, caoutchouc, caoutchouc mousse, styromousse, laine minérale et autres isolants, tapis, boyau, toile (abri, piscine, etc.), préart et tuiles (petite quantité), papier goudronné (petite quantité), plastique rigide (douche, bassin de jardin, etc...) et souche d'arbre.

Mois de l'arbre et des forêts

Dans le cadre du mois de l'Arbre et des forêts, il sera possible d'obtenir gratuitement jusqu'à cinq plants d'arbres (par résidence). Les plants sont fournis gratuitement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et distribués par l'AFAT.

Distribution des plants : le samedi 21 mai de 8 h à 12 h, au stationnement de l'édifice municipal de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Au printemps, le risque de feux de forêt est plus important qu'il n'y paraît

La SOPFEU souligne qu'à ce moment de l'année, malgré le temps frais et les sols encore humides, le risque d'incendie est souvent très élevé. L'une des problématiques les plus importantes au printemps est la pratique des feux de nettoyage de terrain et de brûlage de rebuts. Ils causent en moyennes 75 incendies affectant la forêt. **Au lieu de brûler les résidus de nature végétale, il est recommandé d'en faire du compost ou de les déposer pour la collecte des résidus verts. Pour les matières plus encombrantes, comme les grosses branches ou les vieux meubles, l'écocentre de la municipalité est la solution toute désignée.**

Formations mycologiques

Plusieurs formations sont offertes afin de professionnaliser le secteur mycologique du Kamouraska et d'accompagner les amateurs dans le développement de leurs compétences sur les champignons. Ainsi, les citoyens sont invités à prendre connaissance de la programmation des formations de 2022. Prochaine formation : la culture de champignon comestibles, avec Biopterre, le 14 mai prochain. Renseignez-vous sur le site www.mycokamouraska.com dans la section formation.

Fêtes du 175^e de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Prochaine activité :

Conférence de Yvon Desloges, historien et auteur



Titre : L'influence du climat sur les choix alimentaires au cours des derniers siècles

À la suite d'une période de refroidissement climatique s'échelonnant jusqu'à la fin du 17^e siècle, la phase de réchauffement du 18^e siècle pose un problème aux agriculteurs de la vallée laurentienne. La solution est agronomique et se nomme les racines fourragères. Au milieu du siècle, le Québec passe d'une agriculture céréalière à une agriculture laitière. Ce phénomène de transition démontre la résilience des agriculteurs québécois incluant ceux de la Grande Anse de Sainte-Anne.

Le samedi 14 mai 2022 à 10 h

au Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation

Activité gratuite/café, thé et collation

Réservation requise d'ici le 13 mai à 12 h auprès de la municipalité au 418 856-3192 ou agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com

En collaboration avec



Cet évènement est réalisé grâce à la contribution financière de nos partenaires



PARTENAIRE OFFICIEL



De nombreux commanditaires s'allient à cet évènement

Vidange de fosses septiques : dates et précisions

La compagnie Camionnage Alain Benoit a avisé la municipalité que **les dates de vidange des fosses septiques du secteur Ouest* de la municipalité seront du 13 juin au 23 juin 2022** (plutôt que du 1^{er} au 23 juin 2022) en raison de la date de dégel tardive cette année. **Si tout va bien, la compagnie pourra devancer la vidange de quelques jours. Donc dès le 6 juin, assurez-vous de bien dégager la fosse et que l'accès soit facile, sans obstruction (ni voiture ou autre, chien attaché).**

***Routes comprises dans le secteur Ouest : route Jeffrey Sud, 2e Rang Ouest, route Dionne, chemin des Sables Est et Ouest, chemin Hudon, route Ste-Anne-St-Onésime, 3e Rang Ouest, rue Bourgelas**

Vidange de fosses septiques : partie Est et partie Ouest en alternance

La vidange de fosses septiques se fait en deux parties sur le territoire, **soit dans la partie Est une année et dans la partie Ouest l'année suivante** et ainsi de suite. Cependant, la Municipalité est dans l'obligation d'envoyer l'avis public concernant la vidange de fosses septiques à tous les citoyens de la municipalité et non plus seulement aux citoyens visés (soit le secteur Est ou secteur Ouest). **Il est important de vérifier que le secteur mentionné dans l'avis public vous concerne pour l'année en cours.**

Urbanisme : de nouveaux formulaires de demande de permis disponibles

Le printemps annonce le début de la « haute saison » de demande de permis ou de certificat. **N'oubliez pas que le permis de construction est requis pour tout projet de construction, de transformation, d'agrandissement ou d'addition de bâtiment. Il en est de même pour une installation septique, un puits artésien, une piscine ou un spa.**

Suivant vos besoins, les formulaires suivants sont disponibles : Nouvelle construction/agrandissement, Rénovation/réparation, Démolition/déplacement de bâtiment, Installation septique, Installation de puits, Autres travaux (dont piscine et spa).

Procurez-vous les formulaires en ligne sur le site internet municipal à <https://www.ste-anne-de-la-pocatiere.com/citoyens/demande-de-permis/> ou au bureau municipal sur les heures d'ouverture (du lundi au jeudi de 8 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 00 à 12 h).

Tarif exigé

Permis de construction : 10 \$ pour toute construction
Certificat d'autorisation : de 10 \$, sauf pour la démolition d'une construction ou l'abattage le long d'un cours d'eau auxquels cas, le certificat d'autorisation est gratuit
Certificat d'occupation qui fait suite à un changement d'usage ou de destination d'un immeuble : 15 \$

Si vous envisagez de démarrer votre projet, prévoyez de faire votre demande de permis au moins deux mois à l'avance avant le début des travaux. Lorsqu'une demande répond aux exigences des différents règlements le permis est délivré dans un délai maximum de trente (30) jours, suivant la réception de la demande. Nous garantissons le traitement des demandes dans les meilleurs délais. Toute infraction au règlement rend le contrevenant passible d'une amende de cent (100 \$) dollars et les frais, s'il y a lieu.

Semaine nationale de la santé mentale

La Semaine nationale de la santé mentale, initiée par l'Association canadienne pour la santé mentale-division Québec, se tient du 2 au 8 mai 2022. Elle porte sur l'importance l'empathie. La Municipalité invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la [Semaine nationale de la santé mentale](#).

Fête des voisins

La [Fête des voisins](#) : le samedi 4 juin 2022. Elle vise à encourager les citoyennes et citoyens à se rassembler lors d'un cinq à sept, d'une activité spécialement organisée ou d'un repas entre voisins.

Étude technique concernant la rareté de logements et de services de garde 2-5 ans

Le conseil de la MRC de Kamouraska a confié à *GAM Experts Conseils* le mandat de réaliser une étude technique visant à outiller la région pour établir une stratégie de développement au niveau de l'hébergement locatif et des services de garde 0-5 ans et en milieu scolaire. Les recommandations tirées de cette étude seront présentées au conseil de la MRC à l'automne 2022.

Le premier bilan commercial du Kamouraska présenté

Le bilan commercial du Kamouraska a été présenté aux municipalités et acteurs socioéconomiques par la firme Demarcom. Il servira à mettre en place un plan d'action pour structurer le développement commercial du territoire.

La Mosaïque – Bibliothèque de La Pocatière 900, 6e Avenue à La Pocatière

Améliorer l'accès

Les citoyens sont invités à **répondre à un court sondage sur les heures d'ouverture de la bibliothèque d'ici le 31 mai** dans le but est de mieux répondre aux besoins des usagers et de permettre au plus grand nombre de s'y rendre.

On peut répondre au sondage en ligne en cliquant [ici](#), en consultant la page Facebook de *La Mosaïque – Bibliothèque de La Pocatière* ou encore à partir des sites Internet de la Ville de La Pocatière et de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Exposition de jeunes artistes

Le talent d'une vingtaine d'élèves de 1^{re} à 5^e secondaire participant au programme pédagogique artistique de l'École polyvalente La Pocatière est mis de l'avant par une exposition, **du 4 au 18 mai 2022**, à l'Espace d'exposition de la Mosaïque-Bibliothèque de La Pocatière.

Vernissage

Le comité d'exposition de La Pocatière est heureux de vous inviter au vernissage de l'exposition « Baume au cœur, dialogue sur la pandémie » par Causette Fortin et Nathalie Voisine. Le **mercredi le 25 mai 2022 de 17 h à 19 h** à la Mosaïque Bibliothèque. Le respect des mesures sanitaires exigées par la Santé publique est toujours en vigueur.

Appel de dossiers

Le comité d'exposition de La Pocatière lance un appel de dossiers aux artistes d'ici et d'ailleurs qui souhaitent exposer leur travail pour la prochaine année à L'Espace d'exposition de La Mosaïque-Bibliothèque de La Pocatière.

Veillez consulter le site internet de [Ville La Pocatière](#) ou visitez la page Facebook de la Salle d'exposition pour prendre connaissance de l'appel de dossiers au complet. Veillez noter que la date limite pour envoyer votre dossier est le 31 mai 2022.

Consultation publique : plan de gestion des matières résiduelles 2023-2029



Tu as une adresse dans la MRC de Kamouraska? Ce message s'adresse à toi : la MRC planifie actuellement les **actions en lien avec la gestion des déchets pour les 7 prochaines années !**



Tu as des préoccupations? Des aspirations pour ta région? Des commentaires à partager? C'est le temps !

- En visioconférence, mardi 31 mai, 19 h
- Sondage du 9 mai au 9 juin
- Informations disponibles sur le site web de la MRC

Des questions ? 1 888 856-5552 option 1

co-eco.org/ | info@co-eco.org | facebook.com/coecobs/

Cas d'influenza aviaire : vigilance et précautions

Récemment, de nombreux cas d'influenza aviaire hautement pathogène ont été signalés dans plusieurs provinces canadiennes. Votre vigilance et votre collaboration sont souhaitables afin d'optimiser cette surveillance. **Pour ce faire, signalez la présence d'oiseaux morts ou moribonds sur le territoire de votre municipalité en composant le 1 877 346-6763.** Ne manipulez pas l'oiseau en attendant les directives. **IMPORTANT : N'approchez pas ou ne touchez pas les oiseaux sauvages.**

Propriétaire d'une basse-cour ou d'un petit élevage d'oiseaux : sachez que vos oiseaux sont à risque de contracter le virus de l'influenza aviaire, causant la *grippe aviaire*. Prenez connaissance de [l'Avis de vigilance](#). N'attendez pas avant de déclarer des signes de maladie à votre vétérinaire.

Prochaine séance ordinaire du Conseil municipal

Le lundi 6 juin 2022 à 20 h, à la salle municipale située au 395, chemin des Sables Est.

Rosaire Ouellet, maire